

L'Electeur du 8 Avril 1881

LE PROJET D'AFFERMER LE CHEMIN DE FER DU NORD POUR 30 ANS.

“ Les rumeurs que nous avons mentionnées hier sont confirmées.

“ On admet aujourd'hui, dans les cercles conservateurs les mieux renseignés, que l'affermage du chemin du Nord est sur le point de s'accomplir.”

La Minerve du 9 avril 1881.

“ Ce n'est un secret pour personne que le Gouvernement a reçu des offres, non seulement du *Sud Est*, mais de deux ou trois autres compagnies. Tous les détails de ces offres seront soumis à la Législature à la première session.

“ Si le gouvernement juge à propos de recommander l'acceptation d'aucune de ces offres, il le fera en prenant l'entière responsabilité de cet acte.....

“ Le montant offert pour le chemin, tel que publié en premier lieu, n'était que de \$300,000 par an. Maintenant, on mentionne le chiffre de \$400,000...

“ Mais comment se fait il que la presse de l'opposition, qui est aujourd'hui si excitée, parce qu'on offre \$400,000 pour notre ligne provinciale, ait été prête, sous le gouvernement Joly, à faire la même cession pour \$300,000 ?”

Journal de Québec du 13 avril 1881.

“ L'Honorable M. Chapleau, répondant à M. Champagne, dit : “ Le gouvernement a déjà reçu des offres considérables pour l'affermage du chemin de fer Q. M. O. & O., et des propositions pour son achat”

“ Le gouvernement, dans tous les cas, s'il croit devoir louer ou vendre le chemin, ne prendra aucune initiative avant d'avoir convoqué les Chambres pour prendre leur avis sur cette question.”

Journal des Trois-Rivières du 7 janvier 1881.

“ Les autorités du chemin de fer du Nord ont décidé d'augmenter considérablement le matériel roulant de cette ligne. On doit sortir des ateliers, à Hochelaga, deux magnifiques “ Pullman,” qui auront soixante-quinze pieds de longueur et seront munis de toutes les améliorations connues sur les chemins de fer. Tous les matériaux qui ont servi à leur construction ont été achetés au Canada et chacun de ces chars palais coûtera \$15,000.

“ En conséquence de l'augmentation considérable des marchandises à